ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ARRIVÉ LE
En. Climat
2 0 JUIN 2025
1997
CDC ILE D'OLERON

eau17
Votre service public de l'eau

Économie et partage des ressources

Convention d'engagement réciproque

6 engagements pour un territoire sobre en eau

L'eau matière première pour Eau17 est une ressource précieuse, parfois rare, toujours fragile. Le comité syndical d'Eau 17 a validé ses orientations à l'horizon 2040. Pour ce mandat, les membres ont souhaité construire une stratégie prospective de protection de l'eau et des milieux naturels. Cette vision s'appuie sur une gestion durable et responsable de la ressource et des ouvrages qui lui sont associés.
Ils ont retenu 4 axes avec pour chacun 3 défis et des actions concrètes à mener. Dans ce cadre, nous souhaitons impliquer la Communauté de Communes d'Oléron dans ces actions et soutenir ce mouvement.

Cette convention a pour but de cadrer les engagements de la CdC. Elle propose **6** points à mettre en place **sur trois ans** avec le soutien d'Eau 17. En signant cette convention la CdC s'engage à :

1/ Promouvoir l'eau du robinet comme eau de boisson sur toutes les animations internes et externes mises en place sur le territoire via le message de communication utilisé par Eau 17 « Eau du robinet, à boire sans modération », une eau zéro déchet.

2/ Réaliser au moins 1 fois par an une opération de communication autour de la consommation de l'eau du robinet auprès des cibles suivantes : grand public ; élus des communes de l'EPCI et agents de la collectivité (soit 3 par an au total)

3/ Identifier au sein de l'EPCI un référent ou groupe d'agents (élus et/ou agents) eau.

4/ Supprimer l'achat de bouteilles d'eau (sauf pour des raisons sanitaires) au niveau de l'EPCI pour privilégier les gourdes, les carafes et les gobelets, et la consommation de l'eau du robinet.

5/ Dans une logique de réduction de sa facture d'eau et de préservation de la ressource en eau, la collectivité augmente la maîtrise de la consommation d'eau des bâtiments publics du territoire : espaces verts, établissements scolaires et sportifs, lieux de culture, bâtiments communaux…. Elle l'évalue grâce à des indicateurs par habitant et par la consommation d'eau annuelle de différentes catégories de bâtiments. La collectivité met en place une politique rationnelle de gestion de l'eau (besoins et utilisation) favorisant une utilisation économe de l'eau.

6/ Engager la démarche d'économies d'eau et d'encourager la consommation d'eau du robinet afin de limiter la création de déchets plastiques et de limiter sur l'ensemble de l'activité économique du territoire (restauration, hébergements, commerces…)

l'EPCI s'engage à être force de proposition et d'accompagnement dans la mise en place des actions. Un suivi sera mis en place ainsi qu'une révision annuelle des engagements.

ILE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

eau 17
Votre service public de l'eau

Eau 17 s'engage de son côté à :

- Mettre à disposition de l'EPCI son ingénierie pour étudier les solutions visant à l'économie d'eau ;
- Mettre à disposition de l'EPCI les moyens matériels et humains dont elle dispose pour la sensibilisation interne de la collectivité (élus, agents) ;
- Étudier avec la collectivité la possibilité de déployer des points d'accès à l'eau du robinet en eau de boisson dans les bâtiments public et l'espace public ;
- Accompagner autant que de possible la collectivité dans les évènements grand public de sensibilisation à la protection et la préservation de la ressource en eau ;
- Accompagner la collectivité dans la mise en place de la démarche auprès des acteurs économiques du territoire.

Cette convention vaut pour une durée de trois ans et sera mise à jour à chaque renouvellement.

La CdC s'engage à informer Eau 17 des actions mises en œuvre et à transmettre un rapport annuel :

- **afin qu'Eau 17 communique et valorise ces actions ;**
- **afin de rendre compte de l'engagement du territoire**

Communauté de communes d'Oléron

Président : Michel PARENT

Nombre d'agents : 194 Nombre d'élu.es : 30

Responsable/ référent.e « eau » : Marie Josée Villautreix (Vice Présidente en charge du Developpement Durable) - Binôme de techniciens > Nathalie Giraud (Econome de Flux) & Yves Friant (Chargé d'animation PCAET)

Téléphone : 05 46 47 24 68

Email : accueil@cdc-oleron.fr

Fait à : Saint Pierre d'Oléron Le 10/12/25 Signature

ILE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Eau 17

Président : Christophe SUEUR

Nombre d'agents : 82 Nombre d'élu.es : 115

Responsable/ référent.e « eau » : Peggy GAUTIER

Téléphone : 06.73.31.80.64

Email : peggy.gautier@eau 17.fr

Fait à : Saint Pierre d'Oléron Le 15/12/25 Signature :

Votre service public de l'eau
Eau 17